

15701

Se vend au profit de l'Eglise du Folgoat

UN

SANCTUAIRE DE LA STE VIERGE

NOTRE-DAME DU FOLGOAT

Salaün ar Foll. — Le Miracle, sa certitude et construction d'une Eglise. — Le Folgoat dans sa période de splendeur. — Dans sa période de décadence. — Renaissance du Folgoat. — Indulgences.

FB
n.
FOLG

BREST

SOCIÉTÉ ANONYME D'IMPRIMERIE, 11, RUE KLÉBER

1888

LIBRAIRIE
GÉNÉRALE
DE BREST

AUX PÈLERINS

Le Folgoat a été l'objet de diverses publications.

Dès 1634 parut à Morlaix « le dévot pèlerinage du Folgoat, avec le sommaire des pardons et indulgences concédées à cette sainte chapelle. »

Dans « les vies des saints de la Bretagne Armorique », M. de Kerdanet fit réimprimer cet ouvrage du P. Le Pennec, et y ajouta une précieuse « Notice », fruit de patientes recherches. Il ne tarda pas à publier une brochure complémentaire.

M. de Coëtlogon par ses « Dessins, histoire et description de N.-D. du Folgoat » révéla les richesses artistiques du célèbre sanctuaire.

Enfin MM. de Courcy, dans une courte et substantielle *Notice*, se sont faits les hérauts de N.-D. et ont éloquemment réclamé la restauration de l'église et le rétablissement des pèlerinages.

Le premier de ces désirs s'est en partie réalisé, grâce surtout au zèle, à la générosité et au bon goût de M. Lahaye, recteur du Folgoat de 1859 à 1882.

Quant au second, la présente notice montrera que nos populations bretonnes ont repris le chemin du vieux sanctuaire avec la même foi et la même ardeur que nous admirons chez nos ancêtres.

Notre-Dame du Folgoat

SALAUN AR FOLL

Si nous nous reportions à cinq siècles et demi en arrière, vers 1350, les environs de Lesneven nous paraîtraient bien différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Une grande forêt, brûlée en 1427, couvrait le pays et offrait, à quiconque aimait la solitude, des retraites profondes. Dans les desseins de Dieu, elle devait abriter un des plus dévots serviteurs de la Vierge Marie, *Salaün ar Foll*.

Salaün ou Salomon naquit au village de Kervriant, distant de Lesneven d'un kilomètre environ; ses parents eurent bientôt la douleur de reconnaître qu'il était idiot. Il avait l'esprit si grossier qu'il ne put jamais apprendre que ces deux mots : *Ave, Maria*, mais il les redisait à tous moments avec la plus grande dévotion.

Ses parents étant venus à mourir, Salaün fut contraint de mendier sa vie, ne sachant aucun métier pour la gagner. Il quitta la maison paternelle, et, poussé par une inspiration divine, se retira dans la forêt de Lesneven, à l'extrémité de la paroisse de Guicquelleau, là où s'élève aujourd'hui la belle église du Folgoat.

Sa manière de vivre fut bien étrange. Pauvrement vêtu, nu-pieds la plupart du temps, il n'eût d'autre lit que la terre froide, d'autre abri qu'un arbre tortu, d'autre nourriture qu'un peu de pain que la charité lui donnait, d'autre breuvage que l'eau de la fontaine qui coulait au pied de son arbre.

Il se rendait tous les matins à Lesneven et y entendait la messe, en répétant sa prière : « *O Maria* » ou en son langage breton : *O Itroun Gwerc'hez Vari* » o Dame Vierge Marie.

La messe finie, il allait de porte en porte tendre la main aux personnes charitables. Ce n'était pas un importun : il se bornait à dire son pieux refrain : *O Maria*, auquel il ajoutait : « *Salaün a zrepe bara* » Salaün mangerait un peu de pain.

De retour à son ermitage, « il rompait son pain, le trempait dans l'eau de la fontaine et le mangeait sans autre assaisonnement que le nom de Marie. » Ce nom béni, il continuait à le chanter jusqu'au soir.

Les gens du voisinage, témoins d'une existence qui leur semblait bizarre, l'appelaient *Salaün ar Foll*, Salaün le Fou. Ils prenaient en pitié le pauvre « Innocent » et attribuaient à la folie ses actes de mortification et de pénitence.

Quand il gelait à pierre fendre, Salaün se plongeait dans sa fontaine et y demeurait longtemps comme dans un bain délicieux. Il montait ensuite dans son arbre, en saisissait une branche, et, s'y balançant fortement, il chantait à pleine voix : *O Maria, o Maria*.

Le P. Cyrille, dans son gracieux récit, se plaît à montrer tout ce que ce genre de vie offrait d'avantages pour la sainteté.

Salaün aimait la solitude où l'âme trouve Dieu plus facilement et s'élève dans un perpétuel commerce avec lui.

Pauvre, vivant d'aumônes, il estimait toutes choses de la boue pour gagner Jésus-Christ.

La pratique de la mortification donnait encore du ressort à son âme et la portait, loin de la terre, vers les régions de la beauté infinie, qu'elle contemplait amoureusement. Aussi recherchait-il avec passion les plus dures austérités. Le P. Cyrille écrit, tout ému au souvenir du misérable gîte de Salaün : « Pensez comme il devait être transi de froid en une telle demeure, battue des quatre vents ; couvert d'une méchante roupille rapetassée, il passait la nuit sans feu ni flamme ! »

Salaün n'en était pas moins heureux. Il est probable que bien des fois il fut rebuté par ceux auxquels il demandait l'aumône, qu'il eût à subir les taquineries des enfants ; mais au milieu de ces humiliations, il conservait sa douceur et son calme habituels. « Son visage était si doux, écrit encore le P. Cyrille, que souvent, lorsqu'il mendiait son pain de porte en porte, il semblait, par son abord gracieux, ouvrir le ciel aux plus tristes et aux plus désolés. »

Un jour il fut rencontré par une bande de soldats qui l'arrêtèrent et lui demandèrent s'il était du parti de Blois ou du parti de Montfort. « Je ne suis, dit-il, ni Blois ni Montfort, je suis le serviteur de la Vierge Marie. Vive Marie ! » A

ces mots, les soldats se prirent à rire et le laissèrent en toute liberté.

La Bretagne était alors en proie à la guerre civile. Deux compétiteurs, Jean de Montfort et Charles de Blois, se disputaient le trône ducal, devenu vacant par la mort de Jean III. Les prétentions des deux seigneurs agitaient tout le pays et armaient leurs partisans. Salaün y restait bien insensible, et il se serait facilement étonné que les hommes fussent capables de s'enthousiasmer pour une autre cause que celle de la Vierge Marie.

Pendant la guerre de succession de Bretagne, on vit s'accomplir bien des prouesses. Qui ne connaît en particulier le combat des Trente ? L'histoire a enregistré ces hauts faits d'armes et a entouré d'une auréole de gloire le front de leurs auteurs. C'est à peine si elle a conservé le nom de Salaün, du pauvre Innocent, dont la sainteté sans éclat valait cependant à notre pays breton plus de bénédictions et de faveurs célestes que la valeur si admirée de ses preux ne lui apportait de gloire. Pour sûr, « si on eût cru, dit le P. Cyrille, qu'il devait devenir un grand saint et un grand serviteur de la Vierge très-admirable, on eût été plus curieux de remarquer tous les beaux traits de sa vie exemplaire. L'histoire a couvert tout cela du voile du silence, comme le vent bien souvent couvre le soleil, à son lever, de nuées épaisses, mais sur le soir le laisse voir tout lumineux et rayonnant, décochant des traits de lumière plus bénins.

Salaün vécut 40 ans environ. Il tomba malade vers l'an 1350. Les voisins, émus de compassion, lui offrirent leur maison. Mais il ne put se résoudre à quitter sa solitude, où il avait si souvent célébré « sa bonne mère » et personne ne fut témoin de son trépas.

Sans doute, dirai-je encore ici avec le P. Cyrille, « la sainte Vierge, qui ne manque jamais à ceux qui lui sont fidèles, le consolait et le récréait merveilleusement par ses caresses et aimables visites. Environnée d'une grande clarté et accompagnée d'une troupe d'anges, elle apparut à ce pauvre Salaün, le rebut du monde, qui en resta extrêmement réjoui. Que de fois le serviteur de Marie ne fut-il pas entendu chanter son refrain ordinaire : *O Maria*. Sentant bien que le cours de sa vie se terminait, il fit résonner l'écho de sa voix, pour marquer que le froid hiver était passé, et, mourant, le pauvre Innocent répétait dévotement ces divins mots : *O Maria*. »

Le premier jour de novembre, Salaün rendit son âme à Dieu. « Son visage, qui, pendant sa vie, était tout terreux et défait par la pauvreté et les austérités, parut si beau et si lumineux, qu'il le disputait à la blancheur du lis et au vermillon de la rose. »

On le trouva mort près du tronc d'arbre qui l'avait abrité. Les habitants firent peu d'attention à ce qu'avait d'éclatant le visage de Salaün, et, par un dessein providentiel de Dieu, qui voulait que les mêmes lieux fussent témoins de la vie de Salaün et du grand prodige dont il devait être l'objet, ils creusèrent une fosse à l'endroit même

où l'Innocent avait expiré et y déposèrent son corps, sans aucune cérémonie religieuse.

LE MIRACLE — SA CERTITUDE CONSTRUCTION DE L'EGLISE

Salaün semblait devoir être bien vite oublié, mais Dieu voulait que sa sainte mère fut glorifiée dans la personne de ce serviteur fidèle. En plein hiver, un beau lis blanc poussa sur sa tombe. « Il répandait de toutes parts une odeur si suave, qu'il semblait renfermer tous les baumes aromatiques de l'Orient. Ce qui est plus admirable, sur chacune des feuilles de ce lis étaient écrits en lettres d'or ces mots : *O Maria*. » La Vierge donnait elle-même pour épitaphe à son serviteur la prière qu'il avait répétée toute sa vie.

Le bruit de cette merveille se répandit aussitôt dans toute la Bretagne. De tous côtés on accourut à la tombe de Salaün pour admirer le lis miraculeux, qui garda toute sa fraîcheur pendant six semaines. La curiosité publique était excitée. Pour la satisfaire, on creusa sous terre autour de la fleur. O surprise ! elle sortait de la bouche de Salaün. C'était, à n'en pas douter, un témoignage éclatant de la sainteté de l'Innocent.

Le miracle du lis ne saurait être repoussé par une saine critique : il a eu lieu à une époque historique, et il est attesté par des hommes dignes de foi.

Un témoin oculaire, dom Jean de Langoueznou, abbé de Landevennec de 1344 à 1362, a écrit en latin « *Une histoire du Bienheureux Salaün* » qui

débute ainsi : « A l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, moi, Dom Jean de Langoueznou, abbé de Landevennec, écris ceci. » Il fait le récit du miracle, puis continue : « J'ai été présent au miracle ci-dessus, je l'ai vu, oui, je l'ai mis par écrit en l'honneur de Dieu et de la bienheureuse Vierge Marie, et, afin que je puisse mériter d'avoir place au repos éternel avec le simple et pauvre Innocent, j'ai composé un cantique en latin pour les trépassés. » Ce cantique, c'est le « *Languentibus in Purgatorio* » qui se chante encore aux messes des morts.

L'histoire de dom Jean de Langoueznou existait encore en 1562, deux siècles après le prodige. Elle fut alors communiquée par le R. P. Rolland de Neuville, évêque de Léon, à René Benoît et à Pascal Robin, qui en firent une traduction en français. Le témoignage de ces deux auteurs ne peut être mis en doute ; une foule d'autres documents viennent le corroborer. Ainsi Messire Yves Le Grand, chanoine de St-Pol, recteur de Ploudaniel, dans ses « Recherches sur les antiquités léonaises » écrites vers 1472 ; Albert Le Grand, dans sa vie des Saints, Jean Guillerme, grand vicaire de Léon, dans sa légende de Salaün, ont eu entre les mains ce que j'appellerai les pièces du procès. Le P. Cyrille Le Pennec dit en propres termes : « Je jugeais mon ouvrage indigne de passer sous la presse, n'était-ce pourtant que je travaillai sur les pièces authentiques que m'en a fournies l'un des vénérables chanoines de l'église du Folgoat. » Si le temps et les révolutions ont dispersé beaucoup de ces documents précieux, il

en reste encore quelques-uns. J'ai lu moi-même la charte octroyée par Jean V, duc de Bretagne, en 1422, pour l'érection de N.-D. du Folgoat en collégiale. Comment supposer qu'il ait pu se laisser tromper par un faux miracle, soixante-douze ans après l'événement ?

« Voudrait-on révoquer en doute le miracle du lis, disent MM. de Courcy, il faudrait, comme conséquence, nier l'existence même de l'église construite en commémoration de ce prodige. La légende de Salaün explique seule le monument. Que l'on supprime la légende, et il devient impossible de trouver une raison d'être à une église bâtie à très grands frais, près d'une ville, au milieu d'un bois où rien, avant Salaün, n'avait été de nature à attirer l'attention publique. »

Le miracle du lis inspira à tous la pensée d'élever une chapelle en l'honneur de Marie, sur le lieu même où Salaün avait vécu et était mort. Elle s'appellerait la chapelle du Fou du Bois.

* « Venu au monde, à l'époque où naissait Bertrand du Guesclin, enlevé au ciel, à l'époque du combat de Trênte, Salaün fit moins de bruit sur la terre que le célèbre connétable ou que les braves compagnons de Beaumanoir. Son corps ne fut pas transporté en pompe royale à Saint-Denis, pour y reposer au milieu des souverains ; aucun obélisque ne rappelle sa mémoire : mais, sur son humble tombeau, on a construit un monument qui fera vivre son nom dans la suite des siècles. C'est

* Notice de MM. de Courcy.

que Salaün, loin de chercher l'agitation des combats, ne demanda que le calme de la prière. Il choisit la meilleure part, et elle ne lui fut pas ôtée. »

Les historiens ne s'accordent pas sur la date précise de la construction de l'église du Folgoat. Les uns en attribuent la fondation à Jean IV, duc de Bretagne ; les autres, à Jean V seulement, parce que le premier n'en fait point mention dans son testament, et que d'ailleurs il fut trop occupé de guerres. Ce qui est certain, c'est que l'église, dans ses grandes lignes, était terminée dès l'an 1419. Elle fut alors consacrée solennellement par l'évêque de Léon, Alain. En 1422 Jean V l'érigea en collégiale. Cet insigne bienfaiteur du Folgoat a mérité que sa statue figurât audessus du portique des apôtres.

L'église n'a pas été construite d'un seul jet : la partie inférieure paraît être d'une date un peu plus ancienne. Les confréries d'ouvriers chrétiens, ces admirables bâtisseurs, qui ont élevé le Folgoat à la gloire de la Vierge Marie, ont terminé leur travail par le Portique des apôtres, le jubé et les autels. C'est dans ces chefs-d'œuvre surtout que l'admiration des connaisseurs se complait.

L'église du Folgoat, orientée comme la plupart des édifices religieux, est en forme d'équerre. Deux grandes tours, l'une de 53 mètres de haut, avec double galerie ; l'autre, inachevée et surmontée vers 1505, lors du pèlerinage de la duchesse Anne, d'un dôme renaissance, qui ne cadre nullement avec le reste du monument, ornent la façade ouest et sont reliées entre elles par une galerie à jour.

Entre les deux tours, une porte à deux baies, abritée autrefois par une petite coupole, donne entrée dans l'église, que le jubé sépare en deux parties bien distinctes : la partie inférieure était destinée au peuple, la partie supérieure était réservée aux chanoines. On y trouve quatre autels en Kersanton : l'autel du Rosaire, le maître-autel au-dessus duquel s'ouvre une splendide rosace, l'autel des Saints-Anges, et l'autel du cardinal de Coetivy. L'autel en bois, œuvre d'un sculpteur breton de Saint-Pol-de-Léon a été placé, en 1863, pour recevoir le trône de N.-D. du Folgoat. C'est à ce même sculpteur que l'on doit la chaire à prêcher et les confessionaux. Une seconde rosace, que remplace aujourd'hui une maçonnerie grossière, s'ouvrirait près de la chambre du trésor, aujourd'hui la sacristie.

Un vrai peuple de statues animait le sanctuaire et semblait faire cortège à la Vierge du Folgoat. La statue de la Vierge, en Kersanton, a échappé aux profanateurs de 1793. On la voit encore sur un modeste piédestal, où elle attend les honneurs du couronnement.

Les fenêtres étaient ornées de vitraux où un enfant de Lesneven, Alain Cap, peignit d'éblouissantes figures de saints et les portraits des plus insignes bienfaiteurs de l'Eglise.

La décoration extérieure répondait à la richesse de l'intérieur. Les deux grosses tours, le campanile, de nombreux clochetons donnaient à l'édifice un aspect imposant. Les murs en étaient ornés d'une vraie dentelle de pierre, sur laquelle les artistes du moyen-âge, s'abandonnant aux caprices

de leur imagination, avaient répandu à profusion mille figures bizarres.

« Le bâtiment est tout royal et magnifique », s'écrie le P. Le Pennec, et Michel Le Nobletz l'appelle, dans son pieux enthousiasme, « le temple de Salomon. »

LE FOLGOAT

DANS SA PÉRIODE DE SPLENDEUR

L'église du Folgoat, par sa magnificence, était digne de son fondateur. Elle allait être témoin, pendant deux cent cinquante ans, des magnifiques démonstrations de la foi de nos pères. Aux pèlerinages populaires, entretenus par de nombreux et éclatants miracles, succédaient les pieuses visites des princes et des seigneurs.

Jean V, duc de Bretagne, établit au Folgoat une *collégiale*, c'est-à-dire un corps de chanoines chargés de prier plus particulièrement pour son peuple et pour lui. Une inscription, placée à droite de la porte principale, rappelle cette fondation, que le duc assura par six lettres patentes.

Ses successeurs, François I^{er}, Pierre II, Arthur de Richemont, François II, témoignèrent en plus d'une circonstance leur vénération pour le Folgoat. Mais Anne de Bretagne se distingua entre tous par sa dévotion à ce sanctuaire. Epouse de Charles VIII, puis de Louis XII, la « Bretonne » n'oublia pas, sur le trône de France, son premier pays et la Vierge du Folgoat. En 1499 elle vint la prier de bénir son mariage avec Louis XII ; six ans plus

tard, elle fit au Folgoat un second pèlerinage. Le roi ayant été malade, Anne de Bretagne avait intéressé « la Vierge bretonne par excellence » à la guérison de son époux et l'avait obtenue. C'est pour remercier Notre-Dame de cette faveur qu'elle se rendit de nouveau au Folgoat. Elle y fonda des messes comme souvenir de ce pèlerinage, augmenta le nombre des chanoines et fit don d'une croix de procession, d'un calice en or et de ses deux robes de noce, l'une de damas blanc, l'autre de drap d'or, qui furent transformées en chapes.

Sa fille Claude de France n'eut garde d'oublier le Folgoat. Devenue reine de France, elle y conduisit son époux, François I^{er}.

Henri II, par dévotion spéciale à N.-D., établit au Folgoat une confrérie de l'un et de l'autre sexe, dont il voulut être le patron, et pourvut abondamment aux besoins du culte.

Pendant les guerres de religion, les partisans de Henri IV, aussi bien que les Ligueurs, respectèrent l'église. Le duc de Mercœur, le chef de la Ligue en Bretagne, s'en déclara le défenseur ; René de Rieux, gouverneur de Brest pour Henri IV, lui fit don d'un tableau encadré d'or, d'une statue de la Vierge et d'une chapelle en argent. Sa femme, Suzanne de St-Melaine, demanda, avant de mourir, que son cœur fût déposé dans l'église du Folgoat. Henri IV confirma tous les privilèges accordés par ses prédécesseurs au pieux sanctuaire. Anne d'Autriche attribua à l'intercession de Notre-Dame du Folgoat la naissance de son fils aîné, qui devint Louis XIV.

Les seigneurs bretons ne se laissèrent pas vaincre en générosité par les ducs de Bretagne et les rois de France. Citons, entre autres, les princes de Léon et de Rohan, les seigneurs du Penhoat, du Châtel, de Carman, de Penmarc'h, de Poulpry, de Kergoff, de Kernaou, etc. Leurs armes avaient été enchassées dans les murs. Le vandalisme révolutionnaire les a brisées. Le cardinal de Coëtivy, qui appartenait à une des plus illustres familles de la Bretagne, offrit à Notre-Dame l'autel placé en face de la sacristie et le consacra lui-même. Il aurait désiré que son corps reposât auprès de cet autel. Le vœu du cardinal n'a pas été exaucé. Son tombeau est à Rome dans l'église de Ste-Praxède.

La longue liste de bienfaiteurs du Folgoat ne comprend pas seulement des noms historiques. La reconnaissance a inscrit à côté de ces noms ceux d'humbles familles, comme les Quiniou, les Miorcec, les Moal, les Mescouez, les Boulc'h, etc.

Tant de libéralités nous donnent la mesure de l'enthousiasme qui attirait toutes les classes de la société vers le Folgoat. Les pèlerinages y étaient continuels, et l'on peut juger du nombre des pèlerins par celui des chanoines chargés du service religieux. Il fut d'abord de six. Il fallut bientôt le porter à neuf.

L'éclat et la magnificence des cérémonies religieuses aux jours des fêtes de Notre-Dame étaient pour les fidèles un attrait nouveau. Ils accouraient de toutes parts pour assister à une messe solennelle, où figuraient les chanoines revêtus de riches ornements, entourés de chantres et de

choristes choisis, où de grandes orgues faisaient entendre leur voix puissante.

Bien que le Folgoat ait conservé de beaux restes de sa splendeur passée, on ne saurait avoir, en les contemplant, qu'une idée bien incomplète de l'édifice jusqu'au XVIII^e siècle. L'église était entourée de vastes bâtiments dépendant de la collégiale. Les chanoines, les prêtres qui leur servaient d'auxiliaires, les chantres et les choristes y résidaient.

A la tête de la collégiale était le doyen, dont les ducs de Bretagne s'étaient réservé la présentation. Il avait pleine juridiction dans la communauté. Les ducs de Bretagne l'avaient établi comme le seigneur du lieu. Aucun marchand ne pouvait étaler sur la grande place sans son autorisation ; mais, pour répondre au désir des ducs, il ne prélevait sur les marchandises aucun droit. S'il avait à réprimer quelque désordre, il faisait appel aux seigneurs de Coatjunval, qui s'étaient constitués les « archers du Folgoat. »

Dès les premiers temps de sa fondation, le Folgoat devint le principal centre religieux de la Bretagne et mérita d'être appelé « *Urbs Mariana* » la ville de Marie. La dévotion de nos pères était entretenue par les nombreux et éclatants miracles qui s'y accomplissaient. Aussi, dans toutes les calamités publiques, s'empressait-on de recourir à la Vierge du Folgoat.

En 1597, la peste ravageait le pays du Léon. A Morlaix 1,300 personnes avaient déjà succombé. Dans cette extrémité, l'évêque de Léon, Rolland de Neufville, fit vœu de venir en pèlerinage au

Folgoat, si le fléau cessait. Depuis ce moment, il n'y eut plus une seule victime à St-Pol et dans les six paroisses environnantes, et le mal disparut promptement dans le reste du diocèse. Le pieux évêque se mit en devoir de remplir sa promesse. Il se rendit au Folgoat, suivi d'une foule immense ; puis il ordonna qu'une procession solennelle se ferait tous les ans le 15 août dans toutes les paroisses du Léon, en souvenir de la miséricordieuse intercession de Marie. Deux images en cire, représentant en relief l'église de St-Pol et la ville de Morlaix, furent déposées dans le sanctuaire pour attester le miracle.

En 1627 les habitants de Plouescat, également éprouvés par la peste eurent recours à la même intercession et virent leur confiance récompensée par la cessation assez rapide du fléau.

Le culte des morts s'associe naturellement au culte de Marie, que la Foi nous représente comme la meilleure consolatrice des âmes retenues dans les flammes du purgatoire par la justice divine. Au Folgoat ce culte a peut-être son origine dans une tradition locale. La légende place la mort de Salaün au 1^{er} novembre, c'est-à-dire au jour où l'Eglise catholique prie plus spécialement pour les défunts. Cette coïncidence dut frapper les Fidèles et déterminer la double dévotion qui existe au Folgoat de temps immémorial, la dévotion à Marie et le culte des morts.

C'est pour y répondre que dom Jean de Langoueznou composa peu après la mort de Salaün le « *Languentibus in Purgatorio* ». « Non seulement ce motet se chante encore, disent MM. de Courcy,

à l'office des Morts dans toute la Bretagne, mais il est connu à l'autre extrémité de la France, aux pieds des Alpes et sur les bords de la Méditerranée. Dans les diocèses de Marseille, de Digne et de Fréjus, les confréries de pénitents entonnent : « *Languentibus in Purgatorio* » au retour de tous les convois funèbres; et en répétant avec eux, à la fin de chaque verset, l'invocation *O Maria!* nous nous sommes souvent rappelé le bienheureux Salaün, qui disait aussi *O Maria!* sur la terre, avant de le chanter éternellement dans le ciel. » Le pape Jules III, en accordant au Folgoat les indulgences attachées à la visite des sept basiliques de Rome, encouragea cette dévotion. « Privilège, dit-il, dans sa bulle, de délivrer une âme du purgatoire à chaque messe des morts, célébrée le lundi ».

Ces précieux encouragements engagèrent un grand nombre de fidèles à venir prier au Folgoat pour les défunts et à s'y assurer des prières pour eux-mêmes après leur mort. Nous lisons que le quinze août 1512 un service solennel fut célébré dans la chapelle de N.-D. pour Henri de Porsmoguer et les glorieuses victimes de la « *Cordelière*. » *

* Les Anglais ravageaient nos côtes. Henri de Porsmoguer, né à Plouarzel, résolut de les châtier. Avec une flotte quatre fois moindre, il attaqua les ennemis à la hauteur du cap Saint-Mathieu. Un instant il céda devant le nombre, mais pour recommencer bientôt le combat. « Le choc, dit M. Saullay de l'Aistre, est rude. Le capitaine breton, après avoir coulé bas plusieurs vaisseaux, semble demander à un duel suprême de fixer la fortune du combat; il s'acharne sur le vaisseau-amiral ennemi, la

En 1720, la famille de Pontcallec y établit une messe de fondation, pour le repos de l'âme du marquis de Pontcallec, décapité à Nantes, à l'âge de 21 ans, comme coupable d'avoir défendu trop énergiquement les franchises de la Bretagne.

Un usage qui existe encore au Folgoat atteste le développement que le culte des morts y avait pris : tous les lundis, une procession se fait dans l'église au chant du *Libera*.

LE FOLGOAT DANS SA PÉRIODE DE DÉCADENCE

En 1681, Louis XIV confia le soin de former des aumôniers de marine à des prêtres séculiers. Pour leur procurer, à proximité de Brest, un local convenable, il supprima la collégiale au Folgoat, en affecta tous les revenus à l'entretien du nouveau séminaire, et chargea les Directeurs, qui remplaçaient les chanoines, de desservir la chapelle.

Régente; il s'y cramponne. Dans la boucherie d'un terrible abordage, des pièces d'artifice pleuvent du navire anglais sur la *Cordelière*. La *Régente* s'efforce alors de se séparer de son redoutable adversaire, mais en vain ! Tout couvert de feu, le chevalier breton suit la *Régente*, il la rejoint; il la serre de nouveau; il veut que l'ennemi s'abîme dans le même gouffre que lui ! Et quand des flammes mutuelles dévorent ensemble les deux navires, il s'élance tout armé dans les flots. »

Un navire français, le *Primauguet*, porte encore aujourd'hui, mais désigné, le nom de notre vaillant compatriote.

Monsieur Madec, recteur de Lannilis, fut nommé « supérieur du séminaire royal de l'église et sainte chapelle de N.-D. du Folgoat ». Il renonça bientôt à cet honneur pour se faire missionnaire.

La direction du séminaire fut alors confiée aux jésuites, qui la conservèrent jusqu'à leur expulsion de France, en 1762. Ces religieux obtinrent de Louis XIV l'autorisation de transférer le séminaire à Brest, et confièrent le service de la chapelle à quatre Récollets de Lesneven. Pour eux, le Folgoat avait changé de destination. Ce n'était plus un pèlerinage, mais une sorte de « bénéfice » dont les revenus, provenant des nombreuses fondations pieuses, devaient servir à l'entretien de leur séminaire de Brest.

Alors commence la période de décadence du Folgoat. La chapelle fut négligée ; les réparations en furent faites trop économiquement. On vit comme conséquence diminuer le nombre de pèlerins que n'attiraient plus les splendeurs du culte. Pour comble de malheur, en 1708, un incendie, dû à l'imprudence d'un armurier qui restaurait les soufflets d'orgue, défigura complètement l'édifice. La toiture, en s'affaissant, fit céder les voûtes, dont la chute occasionna d'affreux dégâts. Quand, douze ans plus tard, on se décida à une restauration, on négligea de relever les voûtes et l'on se contenta d'établir, à la place de l'élégante toiture brisée, l'insignifiante toiture plate, qui choque tant les yeux.

Après l'expulsion des Jésuites, les bâtiments de l'ancienne collégiale reçurent une nouvelle desti-

nation ; ils servirent de maison de santé pour les troupes du roi. Quant aux revenus de la chapelle, un économe en eut l'administration, et la chapelle continua à être desservie par les Récollets.

La Révolution acheva de ruiner le Folgoat. Les ornements, les vases sacrés, tous les objets précieux furent enlevés ; les archives, les livres, les manuscrits furent enlevés à l'encan ; les six cloches, dont l'une pesait neuf mille livres, furent fondues. On mutila les statues, on brisa à coups de marteau une partie de la décoration extérieure. La folie des démolisseurs fut poussée à ce point que l'acquéreur de la chapelle paya neuf cents livres pour en faire disparaître ce qui pouvait le mieux rappeler l'époque de sa fondation. L'ouvrier chargé de cette triste besogne s'en prit particulièrement aux écussons ; il les arracha des murs ou n'en laissa subsister que le champ. La chapelle, l'ancienne collégiale, l'hôtel des Pèlerins, tous les biens-fonds, mis aux enchères, furent adjugés à des prix dérisoires. La chapelle ne coûta à son acquéreur, qui, hâtons-nous de le dire, était un étranger, que onze mille livres. Il la revendit en 1794 à un ancien fripier de Brest, Anquetil.

Entre les mains du nouvel acquéreur, elle fut successivement caserne, magasin, grange, écurie. Elle servit même, dans les jours les plus néfastes de la Révolution, de temple à la Déesse Raison.

Cambry visita le Folgoat vers cette époque. « L'antiquaire philosophe, dit à ce sujet M. de Courcy, se désolait de contempler tant de ruines, et de compter jusqu'à douze têtes de statues de

saints dans la fontaine de Salaün, pendant qu'on enterrait ça et là d'autres pieuses images de pierre mutilées, pour s'en débarrasser. Que doit donc ressentir le chrétien à la pensée de tant de profanations ! »

RENAISSANCE DU FOLGOAT

La statue vénérée de N.-D. avait échappé à la profanation des révolutionnaires : un paysan courageux l'avait enlevée pour la cacher dans sa demeure.

Elle y reçut en secret les hommages des pauvres cultivateurs. Quand la tourmente révolutionnaire fut passée, les habitants du Folgoat songèrent à racheter la chapelle. Anquetil se montrant peu accommodant, ils durent se contenter de la prendre à loyer. Le marché conclu, le premier soin fut de rétablir dans son ancien sanctuaire celle qui en était la Reine. Le 8 septembre 1808, N.-D. du Folgoat fut reportée en triomphe de l'église de Guicquelleau qui l'avait abritée pendant quelques années. L'émotion fut bien vive, quand le pieux cortège, arrivé à la chapelle, exprima sa joie et sa reconnaissance par le chant du *Te Deum*.

Ces démonstrations de la Foi déplurent-elles à Anquetil, ou bien pensa-t-il seulement à faire de plus beaux profits, nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, il annonça qu'il allait démolir l'église pour en vendre les matériaux, si on ne l'achetait pas immédiatement au prix de dix mille francs. Douze fidèles se cotisèrent aussitôt, payèrent au fripier

les dix mille francs et devinrent propriétaires de la chapelle. Ils s'empressèrent d'en faire don à la commune de Guicquelleau. La somme, versée par eux à Anquetil, leur fut, il est vrai, remboursée plus tard. Leurs noms n'en méritent pas moins d'être conservés parmi ceux des plus insignes bienfaiteurs du Folgoat, les voici :

Anne Le Gall et François Le Gall, Hervé Le Goff; François Uguen, instituteur; Marie-Anne André; Guillaume Loaëc; Jean Arzur; Jean Toutous; Jean Gac; Yves Laot; Guillaume Kerbrat de Coatjunval et Gabriel Abjean, maire de Ploudaniel.

La chapelle de N.-D. continua à dépendre de la paroisse de Guicquelleau jusqu'en 1829, où un décret royal supprima la paroisse de Guicquelleau et la transféra au Folgoat.

Le premier recteur de la paroisse du Folgoat fut Alain Le Scornet. Il s'occupa à faire les réparations les plus urgentes.

Jacques Calvez, qui lui succéda en 1837, eut à cœur de répandre à nouveau la dévotion à N.-D. et il composa à cet effet des brochures et des cantiques.

C'est à M. Lahaye, recteur de 1859 à 1882, qu'est due la restauration intérieure de l'église. Son goût très sûr l'a guidé dans ce travail délicat; son pieux et ardent amour de la Vierge l'a soutenu dans les difficultés de l'entreprise. Il y a consacré vingt-deux ans de sa vie. Nous lisons dans le registre des actes de son rectorat ces mots qu'il écrivit après la réfection des voûtes :

« Mes désirs sont réalisés, grâce à notre douce et bonne Dame du Folgoat. A elle et à elle seule tout l'honneur, comme à Dieu toute la gloire. »

Ce qui reste encore à faire est considérable : l'extérieur de l'église est en très mauvais état et nécessiterait pour une restauration intelligente de très fortes sommes. Que la Sainte-Vierge inspire au cœur des fidèles une générosité qui ne se démente pas ! Le successeur de M. Lahaye saura en profiter pour mener à bonne fin une œuvre qui restera comme le témoignage de la foi des Bretons dans les dernières années du XIX^e siècle.

J'oserais exprimer ici un vœu : c'est que les vieilles familles de la noblesse bretonne, dont les noms rappellent ceux des fondateurs de la chapelle, rétablissent au plus tôt les écussons de leurs ancêtres aux mêmes places qu'ils occupaient avant la Révolution.

Grâce au zèle de ses nouveaux pasteurs, le Folgoat commença à revoir de nombreux pèlerins. Leur concours devient chaque année plus nombreux. C'est pendant le mois de mai surtout que la dévotion à Notre-Dame se montre dans ce qu'elle a de plus touchant. On voit alors accourir les dimanches, dès l'aurore, des troupes d'hommes et de femmes. Ces pieux pèlerins, souvent les pieds nus, récitent le chapelet. Ils s'agenouillent d'abord devant la croix située à l'entrée du village, puis devant celle qui s'élève en face de l'*Hôtel des Pèlerins*. A l'entrée de l'église, ils prient encore à genoux ; ils font de même devant les huit autels, au milieu de l'église, enfin devant

le portique des Apôtres. Comme ils reviennent cinq dimanches consécutifs, cette dévotion est appelée « la dévotion des cinq dimanches. » Elle est, paraît-il, bien antérieure à l'établissement du mois de Marie, et ne fut pas interrompue même par la Révolution. Les fidèles ne pouvant entrer dans l'église, en baisaient les murs.

Le mois de mai est aussi le mois des pèlerinages des écoles. Les maîtres et maitresses, dont les écoles se trouvent dans un rayon de cinq ou six lieues, conduisent tous les ans aux pieds de Notre-Dame les enfants qui leur sont confiés et les mettent sous la protection et la garde de Celle qui sera dans la vie leur meilleur secours.

La manifestation la plus imposante que le Folgoat ait vue depuis le retour triomphal de Notre-Dame en 1808, s'est faite le 24 mai 1873. Nous tenons à en remercier ici le principal initiateur, M. Le Sann, curé de Bannalec, alors professeur de philosophie au collège de Lesneven. Trente mille pèlerins environ répondirent à son appel, et l'on eut le bonheur d'admirer ce jour-là, sur la grande place du village, le défilé de soixante-quinze processions.

Le 8 septembre 1886, un nouveau pèlerinage diocésain s'organisa grâce au concours empressé de M. Couloigner, recteur du Folgoat, et à la généreuse initiative de M. l'abbé Roull, principal du collège de Lesneven. Le nombre des pèlerins fut encore plus considérable : on l'évalua à quarante mille. Quatre-vingt processions, avec leurs croix et leurs bannières, se groupèrent

devant la vaste estrade, où M. Serré, vicaire général, représentant Mgr Nouvel, chanta la messe. Le sermon fut prêché par M. Quéré, curé-archiprêtre de Châteaulin, dans cette langue bretonne qui sert toujours si bien pour toucher les cœurs, surtout quand il célèbre la bonté et l'amour de Marie, notre Mère.

Cette filiale confiance en N.-D. du Folgoat est largement récompensée. C'est à elle qu'il faut attribuer en grande partie le maintien des vieilles traditions de foi et d'honneur parmi les populations du pays Léonais. Elle produit même d'admirables effets que la reconnaissance signale à chaque instant : que de pêcheurs convertis, de cœurs consolés, de soldats et de marins préservés du danger, de malades soulagés ou guéris par l'intercession de Notre-Dame ! Nous ne voulons rap-peler ici que quelques faits.

Pendant la guerre franco-allemande, qui a coûté à la France tant de larmes et de sang, l'église du Folgoat devint comme le rendez-vous des parents de nos infortunés soldats et marins du pays Léonais. Ce n'est jamais sans attendrissement que nous nous reportons au terrible hiver de l'année 1870, pendant lequel nous avons vu des milliers d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants se diriger par les chemins couverts de neige, en égrenant leurs chapelets, vers le sanctuaire de Notre-Dame. Leurs prières ont sauvé de la mort un grand nombre de leurs fils et de leurs frères ; elles ont valu à ceux qui ont suc-combé, de mourir saintement ; elles ont enfin

contribué à écarter de notre chère Bretagne l'in-vasion et la guerre.

Parmi les guérisons les plus extraordinaires des derniers temps, on doit relater celle d'un jeune ouvrier du port de Brest. Il était sujet à de violentes attaques d'épilepsie, qui se renouvelaient tous les jours à la même heure. Madame Gloria, sa mère, sur les conseils d'une voisine, dont la fille, également épileptique, avait été guérie par l'intercession de N.-D. du Folgoat, fit vœu de venir en pèlerinage au sanctuaire de la Bonne Mère si son enfant guérissait. Le jour même où elle prit cet engagement, le mal disparut complètement et pour toujours. La relation de cette guérison instantanée est conservée au registre des actes du Rectorat de M. Lahaye. Elle porte la date du 18 décembre 1864 et est signée de neuf témoins.

Il y a quatre ans, une femme de Plouider, infirme depuis longtemps et ne marchant plus qu'avec l'aide de béquilles, fut portée dans une charrette au Folgoat où elle désirait faire son pèlerinage annuel. Elle pria longtemps devant la statue de N.-D. Sa prière finie, elle se leva seule, se dirigea vers l'autel pour y déposer ses béquilles, puis s'en retourna dans son village, distant de deux lieues, à pied, au milieu d'une troupe de fidèles qui priaient et chantaient le *Magnificat*.

N.-D. du Folgoat avait donné tant de preuves de sa miséricordieuse bonté que tous sentaient le besoin de lui en témoigner leur reconnaissance et appelaient de leurs vœux les plus ardents le cou-ronnement de la statue vénérée. Monseigneur La-

marche, évêque de Quimper et de Léon, a sollicité cette faveur au mois d'avril dernier, et le Souverain Pontife, Léon XIII, la lui a gracieusement accordée. Nous extrayons ce passage de la lettre épiscopale écrite à Rome le 17 avril :

« Nous avons la joie de vous annoncer le couronnement de N.-D. du Folgoat. Nous savons tout le prix que vous attacherez à cette faveur. De différents côtés, on nous avait sollicité d'intéresser le Saint-Père à cette affaire, qui vous tenait tant à cœur. Vous aurez cette année même la réalisation de vos si légitimes désirs. Son Excellence, M^{gr} Rotelli, nonce à Paris, a été désigné par le Pape pour faire le couronnement. Cette fête, que nous pensons fixer au 8 septembre prochain, Nous la voulons belle et grande, et en même temps Nous réservons de prendre les mesures nécessaires pour lui donner tout l'éclat qu'elle comporte. »

Nous Nous félicitons hautement de placer ainsi Notre épiscopat sous la protection de la Très Sainte Vierge et Nous lui demandons de se constituer Notre Gardienne, Notre Lumière et Notre Force. »

Mgr. Rotelli, empêché, sera remplacé par M. le cardinal Place, archevêque de Rennes.

INDULGENCES

Pour répondre au désir des pèlerins, nous donnons le catalogue des indulgences dont les Papes ont enrichi le sanctuaire du Folgoat.

« Ni la grande révolution, ni la suspension du culte n'a fait périr aucune de ces indulgences » a-t-il été répondu de Rome en 1863.

I. Partielles

Conditions : Faire une visite à l'Eglise et y réciter quelques prières.

Aux fêtes suivantes de la Ste-Vierge.

Annonciation : 100 jours, indulgence accordée par Sixte IV — et 7 ans et 7 quarantaines, indulgence accordée par Jules III.

Assomption : 100 j., ind. accord. par Sixte IV et 100 j., indul. accordée par Léon X.

Nativité : 100 j., ind. accordée par Sixte IV — et 7 ans et 7 quarant., ind. accord. par Jules III.

Immaculée-Conception : 100 j., ind. accord. par Innocent VIII.

Chaque dimanche de mai : 100 j., indulg. accordée par Pie IX.

A diverses autres fêtes :

Mardi de Pâques : 100 j., indulg. accord. par Innocent VIII — et 100 j., indulg. accord. par Léon X.

Mardi de la Pentecôte : 100 j., indulg. accord. par Innocent VIII.

Mercredi avant la fête du St-Sacrement : 100 j., ind. accord. par Léon X.

1^{er} dim. d'août : 100 j., ind. acc. par Sixte IV et 100 j., ind., accordée par Léon X.

Dimanche avant la Toussaint : 100 j., indulg. acc. par Innocent VIII.

Toussaint : 100 j., ind. acc. par Sixte IV.

II. Plénières

Conditions : 1 Faire une visite à l'église du Folgoat et y prier aux intentions du Souverain-Pontife — 2 Se confesser et communier. Il n'est pas nécessaire de faire la sainte communion au Folgoat même.

1^o Indulgences plénières accordées pour la visite des sept basiliques de Rome.

On peut les gagner presque tous les jours, mais spécialement :

Aux fêtes de N.-S. ;

Aux fêtes de la Sainte-Vierge ;

Aux fêtes des apôtres et des évangélistes ;

Les premiers dimanches du mois, tous les samedis de chaque semaine ; tous les jours du Carême ; tous les jours de l'Octave de Pâques et de la Pentecôte.

Aux fêtes de la Trinité, du St-Sacrement, de la Toussaint, des Morts, de Noël avec ses fêtes, de la Circoncision, de l'Épiphanie.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire. La messe du lundi pour les morts est privilégiée.

2^o Les indulgences de la Portioncule, qui peuvent se gagner depuis le premier août au soir jusqu'au coucher du soleil le lendemain.

III. Indulgences plénières spéciales au Folgoat

Pour les stations des cinq dimanches de mai, et le premier dimanche de juin, quand mai n'a que quatre dimanches — indulgences plénières, accordées à perpétuité par le pape Pie IX, aux mêmes conditions que précédemment.

N. B. Les personnes qui font les stations fixées par la coutume et dans l'Eglise, et devant les fontaines et calvaires remplissent surabondamment la condition de prier aux intentions du Souverain-Pontife. Elles n'ont donc qu'à communier pour gagner les indulgences plénières.

Quimper, 21 août 1888.

Permis d'imprimer,

SERRÉ,

V. G.

